

propose



Art
Plastique

Les Ateliers
du Soleil

DANSE

PISCINE



Découverte de la danse **AUTREMENT**
qu'à l'année, alterné avec de l'art-
plastique et de la détente à la piscine,
dans une ambiance **VACANCES**,
découverte, amitié et ouverture...

QUAND ?

du lundi 31 juillet au vendredi 04 août 2023
du lundi 21 août au vendredi 25 août 2023
(5 jours obligatoires, pas à la journée)

OÙ ?

au Complexe Sportif de Sierentz
et à la piscine de Rixheim
(mi-couverte en cas de mauvais temps)

POUR QUI ?

Ouvert à **TOUS** : filles, garçons de 7 ans à 14 ans,
élèves ou non du Dance Center
ATTENTION : nombre de places limitées

AVEC QUI ?

Sandrine, Emilie et leur équipe

COMBIEN ?

120€ la semaine, compris entrée de la piscine,
déplacement en bus privé pour Rixheim et
assurance élèves.
(uniquement remboursé si annulation sur avis médical)

COMMENT ?

Venir tous les jours en **tenu confortable** (ni robe,
ni jupe) et emmener le **jeudi** une **tenu blanche** en
vue des **spectacles** du vendredi (haut : t-shirt,
chemise,... bas : short, pantacourt, pantalon, legging)

PROGRAMME

8H30 à 9h00

Accueil dans la salle de danse du Complexe Sportif de Sierentz

9H00 à 12H30

Echauffement en commun des deux groupes

Puis par groupe (selon l'âge : un groupe KIDS et un groupe TEENS) : DANSE
(tous les jours une nouvelle chorégraphie) en alternance avec l'ART PLASTIQUE

12H30

Bus privé et piscine à Rixheim

Après-midi

Bains, détente, repas tiré du sac, jeux avec les profs et les monos,...
Une buvette est ouverte à la piscine pour les petits creux (glaces, crêpes, ...)

Entre 17H45 et 18H00

Les parents récupèrent les enfants devant la piscine de RIXHEIM, à pieds et non
en voiture, étant donné qu'il y a beaucoup de circulation devant l'entrée.

LE VENDREDI : nous restons au Complexe Sportif de Sierentz, pour la
préparation du spectacle

ATTENTION : les élèves participent **obligatoirement** aux deux spectacles.

SPECTACLES : à 16h et à 17h, la famille et les amis sont les bienvenus.

Petits gâteaux, boissons, verre de l'amitié.

A EMPORTER

2 serviettes de bain (l'une pour poser sur l'herbe et l'autre pour se sécher),
maillot de bain (short de bain interdit), crème solaire, casquette,
repas de midi (sandwichs, chips, ... et beaucoup d'eau) et
brassards pour les non-nageurs.

(Les nageurs doivent impérativement savoir nager 25m sans s'arrêter.)

Pour la bonne ambiance du groupe, il est interdit d'emmener des tablettes
ou switches... Le portable n'est à utiliser qu'en cas d'absolue nécessité et
nous déclinons toute responsabilité en cas de perte.



STAGIAIRE

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE Nageur Non nageur

Difficultés de santé de l'enfant et précautions à prendre :

.....
Pour les participants non élèves du Dance Center, merci de remplir également l'attestation sur l'honneur ci-jointe page 3.

PARTICIPE AU(X) STAGE(S) DU

31 juillet au 04 août 2023

21 août au 25 août 2023

Ci-joint un chèque de €
à l'ordre du DANCE CENTER
(à remettre avec l'inscription et
encaissé au moment du stage)

RESPONSABLE LÉGAL

(père, mère, tuteur)

NOM PRÉNOM

ADRESSE

E-MAIL (pour confirmer l'inscription au stage)

N° TEL 1 N° TEL 2

J'autorise le responsable du stage à prendre toutes les mesures qu'il jugerait utiles en cas de maladie ou d'accident survenant à l'enfant : OUI NON

J'autorise mon enfant à être filmé et photographié dans le cadre des activités proposées : OUI NON

Fait à Le Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'APTITUDE PHYSIQUE

Pour les participants aux ATELIERS DU SOLEIL, n'étant pas élève du Dance Center. (les élèves du Dance Center ayant fourni un certificat médical valable pour l'année)

IDENTITE :

Nom Prénom
Représentant légal de l'enfant
Adresse Code
postal Commune

ACTIVITES DE LOISIR CONCERNEES : Cours de danse /Piscine

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour participer aux activités ci-dessus, organisées par le Dance Center Sierentz, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de ces activités.

J'ai connaissance des risques afférents à la pratique sportive de loisirs, et du fait qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire pour la durée des Ateliers du soleil, mais que celui-ci est conseillé afin de garantir l'état de santé de mon enfant.

Je ne souhaite néanmoins pas produire de certificat médical, sous mon entière responsabilité.

Cette attestation est valable pour la durée du stage 2023

Date / /

Signature